

Quand fonctionnalité rime avec convivialité

PROJET : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE COMMUNALE D'ANHÉE

TYPE DE PROJET : espaces publics

SITUATION : Province de Namur

COMMUNE : Anhée

VILLAGE : Anhée

ADRESSE : Place communale, Anhée

AUTEUR DE PROJET : Cosyn&Cosyn

ANNÉE DE RÉALISATION : 2013-2014

POUR PLUS D'INFORMATIONS : FRW - Equipe Entre Sambre-et-Meuse
sambre.meuse@frw.be

ORIGINE

L'aménagement de la place d'Anhée donne suite à une demande des habitants et de la Commission locale de développement rural (CLDR). Il constitue donc un projet du Programme communal de développement rural (PCDR) dont l'un des objectifs est : «aménager les espaces publics pour améliorer le cadre de vie des habitants et créer des conditions favorables au développement de l'économie locale».

DESCRIPTION

Résolument contemporain, cet aménagement redonne de la convivialité à un lieu central entouré de services et de commerces. Il permet également la création de voies de circulation sécurisées pour les piétons et les cyclistes dans le centre d'Anhée. À terme, la place fera le lien entre le bord de la Meuse (via la rue Ribot) et le RAVeL de la Molinee (situé à l'arrière

de la place communale).

Les pavés de béton qui couvrent désormais cet espace apporte davantage de diversité que l'asphalte uniforme qu'ils remplacent. Le jeu de teintes permet de créer une liaison entre la maison communale, le monument aux morts et la route régionale où se localisent les divers commerces du village. Des arbres ponctuels bordent la place la laissant ouverte sur son environnement.

A ÉPINGLER

- La volonté de développer un projet global sur l'ensemble du centre du village le redynamisant tant socialement qu'économiquement.
- L'aménagement sobre et multifonctionnel de cet espace permettant d'accueillir le marché hebdomadaire.
- La verdurisation ponctuelle de la place ne créant pas de cloisonnement de l'espace.
- Le mobilier urbain de style contemporain qui participe à l'objectif social et de convivialité de cet aménagement.
- La suppression du mur devant l'école communale permettant à celle-ci de participer à la dynamique de la place.
- La création d'un sens unique sur une partie de la place facilitant la circulation autour de celle-ci.
- La mise en place d'un système de synchronisation des feux laissant la priorité à la voirie principale.

